



**EDITO**



**A**u moment où nos entreprises sont, plus que jamais, confrontées à la concurrence mondiale, où leur environnement, tous secteurs confondus, se complique et les contraint à plus d'innovation, à plus de flexibilité, à plus de travail, notre pays s'offre une de ces crises dont il a le secret, et qui étonnent toujours les observateurs étrangers au point de faire repenser à .... Astérix.

Dans cette atmosphère particulière, ce numéro témoigne des efforts constants de notre Chambre de Commerce et d'Industrie pour aider dans le combat quotidien qui permet de sauvegarder les entreprises, si possible, de les faire prospérer, et de maintenir ou créer ainsi ces emplois dont on parle tant, mais dont on oublie trop souvent que les clients sont les vrais "moteurs"...

J'ai voulu que soit évoqué largement l'engagement de tout le réseau consulaire pour le développement économique. Chaque jour, les CCI picardes sous l'égide et avec le concours de la CRCI de Picardie, travaillent aux côtés des entreprises, défendent leurs positions auprès des pouvoirs publics, et font entendre leurs voix. Avec elles, la CCI de l'Aisne veille particulièrement à favoriser toutes les innovations au sein des entreprises, qu'elles soient technologiques, commerciales ou organisationnelles. Nous continuerons de vous informer sur l'évolution des pôles de compétitivité qui concernent directement notre région, et doivent contribuer à faire naître des espoirs de développement de sociétés présentes dans nos régions, et l'implantation de nouvelles industries et activités de services. Souhaitons que, dans ce cadre, soient associés chez nous et pourquoi pas hors de l'hexagone, les savoir-faire et les capitaux, pour le service d'une clientèle adaptée de tous pays.

J'insiste sur le travail permanent qui est accompli, avec l'aide des entreprises et des autorités académiques, pour le rapprochement des écoles, de tous niveaux, et du monde économique. C'est un enjeu capital, chacun est en train de le comprendre, pour notre avenir. Je n'oublie pas les étroites et efficaces relations développées avec les services de l'Etat, avec les collectivités locales et spécialement la Région, le Département, les Communautés de Communes et d'agglomérations, les pays, et les remercie.

Il faut agir et réussir ensemble !

*Un à toutes, mais à tous !*

Serge **RENAUD**

## L'assemblée de la CCI accueille Madame le Préfet de l'Aisne

Lors de sa réunion du 27 mars dernier, l'assemblée générale de la CCI de l'Aisne et son Président, Serge **RENAUD**, ont accueilli Evelyne **RATTE**, Préfet de l'Aisne.



**U**n premier contact officiel fécond avec les membres titulaires, membres associés, conseillers techniques de notre compagnie consulaire, lors d'une réunion centrée sur le rapport d'activité 2005 de la Chambre.

Dans son propos de conclusion, Madame le Préfet a tout d'abord engagé les chefs d'entreprises présents à relever le défi de l'emploi, enjeu majeur de la cohésion sociale de notre pays. Elle a ensuite évoqué le lancement des nouveaux Contrats de Projets Etat-Région pour la période 2007/2013, avant de souligner la chance que constituent pour nos territoires les pôles de compétitivité et les Pôles d'Excellence Rurale.

## DUFERCO COATING accueille les futurs proviseurs de Picardie

Christiane **FENDT**, Directrice Générale déléguée de la société **DUFERCO COATING**, a accueilli sur le site de l'usine de Beautor, un groupe d'une trentaine de futurs proviseurs de lycées de Picardie, dans le cadre de leur formation.

**C**ette visite était organisée par la CCI de l'Aisne dans le cadre du partenariat liant, depuis de nombreuses années, la CRCI de Picardie et le Rectorat de l'Académie d'Amiens, et visant à favoriser le rapprochement écoles/entreprises. Elle était axée sur la découverte du métier de Directeur des Ressources Humaines dans l'industrie.

Michel **CARRET**, DRH de **DUFERCO** et Patrick **NICE**, Directeur de l'Association Interprofessionnelle de Service (AIS), ont fait partager leur expérience de la gestion des ressources humaines et du recrutement, tandis que Didier **LEJEUNE**, Directeur Général de la CCI de l'Aisne répondait aux questions relatives à l'économie picarde et à ses évolutions.



La journée s'est achevée sur la visite des installations de laminage à froid et d'électrozincage de **DUFERCO**, qui livre ses tôles revêtues à la plupart des constructeurs automobiles européens. La société vient d'ailleurs de fêter la sortie de la 5 millionième tonne d'électrozingué d'une ligne de fabrication qui fonctionne depuis 1976.

**SOMMAIRE**

**DÉVELOPPEMENT LOCAL.....1**

- . Charte "Qualité-Écoute-Conseil"
- . Prix Madame Commerce de France
- . Démarche qualité dans le secteur de la restauration

**ACTIONS RÉGIONALES.....2**

- . 3<sup>ème</sup> aéroport
- . Canal Seine-Nord
- . Schémas Directeur et Sectoriel des CCI
- . CNAM

**PORTRAIT D'ÉLU : Daniel MACHÉREZ.....2**

**PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ .....4-5**

**PORTRAITS D'ENTREPRISES.....4-5**

- . FRANCO-ARGENTINE à Vervins
- . VOIRIN à Chézy-sur-Marne

**ACTUALITÉS DE LA CCI .....6-7**

- . Portes ouvertes du CFA
- . Visite de l'ambassadeur du Japon
- . Convention CCIA/EGEE
- . Création du Conseil National des TC
- . Prévention des difficultés
- . "Spécial Transmission d'Entreprises" de Picardie la Gazette
- . Labellisation "Entreprendre en France"
- . Chambersign
- . Industrie : actions collectives
- . Lancement des groupes de travail

**ÉVÈNEMENTS .....8**

- . CCIA/AREX : salons à l'étranger
- . Permanence de la COFACE
- . Journée "Technologies propres pour gagner en compétitivité"
- . Journée "Recrutement et attractivité des entreprises"
- . Le centre consulaire de la CCI de l'Aisne de Château-Thierry déménagement
- . Arrivée du Sous-Préfet de Saint-Quentin

CCI de l'Aisne  
Espace Jean-Bouin - BP 630 - 02322 St-Quentin Cédex  
Tél. 03 23 06 02 02 - Fax : 03 23 06 02 06  
Mel : ccia@aisne.cci.fr  
Directeur de la publication : Serge **RENAUD**  
Rédaction : Didier **LEJEUNE**  
Assistante de réalisation : Bernadette **BLIN**  
Impression : L'Aisne Nouvelle l'imprimerie

Rendez-vous sur le web





## Charte Qualité «Accueil - Écoute - Conseil» : L'engagement qualité des commerçants indépendants

Initiée en 1995 par un groupe de commerçants de Charente Maritime à l'issue de tables rondes associant les consommateurs, la Charte Qualité «Accueil - Écoute - Conseil» est un véritable outil de dynamisation et de développement du commerce des centres villes et centres bourgs.



Les départements engagés dans la Charte

L'objectif de cette démarche est très simple. Il s'agit de valoriser le commerce indépendant par le biais d'un label garantissant aux clients la qualité de l'accueil, du conseil et du service chez les commerçants affichant la charte.

### La visite d'un client mystère

La Charte Qualité « Accueil - Écoute - Conseil » s'obtient après la visite d'un client mystère qui apprécie la qualité du point de vente sur la base d'un référentiel composé de 83 points de contrôle.

Le point de vente est ainsi évalué sur son aspect extérieur, l'aménagement intérieur, la qualité de l'accueil physique et téléphonique, ainsi que la relation entretenue avec le client.



Kit de communication

### Le 1<sup>er</sup> réseau «qualité» au niveau national

De par son antériorité et l'adhésion de nombreuses régions à ce dispositif, la Charte Qualité «Accueil - Écoute - Conseil» est le premier réseau «qualité» pour le commerce au niveau national. Plus de 4 000 commerçants se sont déjà engagés autour d'une même volonté : **satisfaire toujours mieux le client par la qualité de l'accueil et du service.**

La propriété intellectuelle de ce dispositif est détenue par l'association «Charte Qualité Poitou-Charentes» basée à Poitiers. La CRCI de Picardie a fait l'acquisition des droits d'utilisation de la Charte dont le déploiement opérationnel auprès des commerçants est assuré par les CCI locales.

### Une opération régionale



Réunis le 6 février 2006 à Amiens, Michel SAPPIN, Préfet de la région Picardie, Claude GEWERC, Président du Conseil Régional de Picardie et Serge RENAUD, Président de la CRCI Picardie, co-financeurs du dispositif à l'échelon régional, ont officiellement annoncé le lancement de l'opération auprès de 230 commerces pour la première année **dont 120 pour le seul département de l'Aisne.**

### Le partenariat avec les associations de commerçants

Cette action bénéficie du soutien des associations de commerçants du département de l'Aisne, qui au sein de leur fédération départementale (la FACA), ont largement contribué aux réflexions préalables au projet. Cette implication a naturellement conduit la CCI de l'Aisne à organiser le déploiement de la Charte en partenariat avec les unions commerciales qui souhaitaient la mettre en place localement. Le succès de l'opération repose effectivement sur une volonté partagée des commerçants d'une même commune à s'engager dans cette voie afin que l'impact sur les clients en soit renforcé. Pour cette première année, 120 commerçants situés dans les communes de Boué, Château-Thierry, Chauny, Chézy sur Marne, Fresnoy-le-Grand, Guise, Le Nouvion en Thiérache, Marly-Gomont, Saint-Quentin et Soissons ont adhéré à la démarche.

### Cap vers la charte 2007

Avant le passage du fameux client mystère dont les conclusions accorderont ou non le label Qualité aux points de vente audités, les commerçants se verront proposer un véritable parcours vers la charte.

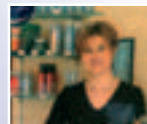
Un premier entretien avec les assistants techniques de la CCI de l'Aisne leur permettra de s'auto-évaluer sur la base du référentiel qualité précisant ainsi les points forts et les axes à améliorer. Pour cela, plusieurs séminaires sur le thème de l'accueil clients et l'aménagement du point de vente seront proposés aux commerçants ainsi qu'à leurs salariés. Ensuite, un expert se déplacera en magasin afin de conseiller les commerçants sur les bonnes pratiques à mettre en place. C'est ensuite que le client mystère effectuera son passage et rendra son verdict. Ceux qui auront franchi cette étape avec succès se verront remettre leur charte qualité «Accueil-Écoute-Conseil» en janvier 2007 à la CCI de l'Aisne. La charte étant millésimée, les lauréats remettront leur titre en jeu tous les ans. De nouveaux commerçants intéressés par l'opération pourront bien évidemment s'engager pour le millésime 2008...

### « ACCUEIL, ÉCOUTE, CONSEIL » : ce qu'attendent les clients

La fédération française de la franchise a mené une enquête en direction des professionnels et des consommateurs sur l'évolution du commerce. Les commerçants sont unanimes : plus de 90% d'entre eux estiment que le professionnel "idéal" doit savoir bien accueillir et être "vraiment sympathique". Les consommateurs évoquent leurs craintes pour les 10 ans à venir : moins de contacts humains (48,9%), plus d'informatique et d'internet (28,7%), plus d'automatisation (27,7%). Les commerçants, quant à eux, pensent que les contacts humains vont reprendre de l'importance (64,9%). Et vos vendeurs, vous les voulez comment ? Les consommateurs demandent qu'ils soient souriants (69,7%), à l'écoute de leurs besoins (37,8%), qu'ils prodiguent de bons conseils (35,1%) et qu'ils soient disponibles (30%). "L'avenir sourira au plus radieux !".

SOURCE : Fédération Française de la Franchise (FFF)

### PAROLES de professionnels engagés dans la démarche :



Marinette BATARDE  
Actuel Coiffure  
Le Feuillet (49)

*J'ai choisi de me lancer dans cette démarche pour me remettre en cause et faire une analyse complète de mon commerce. J'étais tout à fait prête à accepter les critiques, quelles qu'elles soient, et souhaitais progresser. Pour améliorer la qualité de l'accueil, j'ai, par exemple, fait l'achat d'un répondeur téléphonique qui permet à la clientèle de me contacter à tout moment, de consulter les horaires d'ouverture... Je suis aussi devenue encore plus exigeante avec moi-même : je ne mets jamais au lendemain ce que je peux faire dans l'instant et souhaite que la clientèle soit accueillie de la même façon à toutes les périodes de l'année. Mon personnel, qui s'est aussi beaucoup impliqué dans cette démarche, porte la même attention à la qualité d'accueil et de service.*

### LES 7 ENGAGEMENTS DE LA CHARTRE

- Accueillir les clients avec amabilité et courtoisie
- Recevoir dans un magasin propre et agréable
- Écouter et conseiller en véritable professionnel
- Présenter une vitrine originale et attrayante
- Honorer les commandes des clients et les délais de livraison
- Afficher et respecter les horaires d'ouverture
- Accepter les choix et les réclamations des clients

### Contact

Christophe HAELTERMAN  
Tél. 03 23 06 02 37 - Mel : c.haelterman@aisne.cci.fr

## Deux commerçantes du sud de l'Aisne primées "Madame Commerce de France"

Pour sa 9<sup>ème</sup> édition, le prix Madame Commerce de France est venu distinguer Maria BOURÉ, commerçante à Château-Thierry (magasin Ambiance Styles) et Patricia LACOSTE, décoratrice et dirigeante de l'entreprise Stores Athéna à Montreuil-aux-Lions.

Maria BOURÉ reçoit son prix des mains de Renaud DUTREIL, Ministre du PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales ; en présence de Nicole GASPARD (bijouterie à Château-Thierry) primée en 2003



La cérémonie officielle s'est déroulée le lundi 27 mars dernier à la CCI de Paris. Patricia LACOSTE aux côtés de François BERNARDIN, Président de l'ACFCI et de François MOUTAILLIER, Assistant technique de la CCI de l'Aisne au centre consulaire de Château-Thierry.



## Démarche qualité dans le secteur de la restauration

Depuis 2004, 23 établissements ont pu bénéficier du dispositif, 9 se voient aujourd'hui labellisés "Restaurateurs de France", label agréé par le secrétariat d'état au tourisme, garantissant le professionnalisme des restaurateurs, l'accueil, la qualité de la prestation et le confort de l'établissement.

### Les 9 restaurants axonais labellisés

HOTEL-RESTAURANT DE LA PAIX  
LE NOUVION EN THIÉRACHE

LA TOUR DU ROY  
VERVINS

LA COTE 108  
BERRY AU BAC

LA BANNIÈRE DE FRANCE  
LAON

LE GRENADIN  
BELLEU

LA CAVEA  
SOISSONS

ILE DE FRANCE  
SYMPHONIE DES SAISONS  
CHATEAU THIERRY

RELAIS CHARLEMAGNE  
SAMOUSSY

LE CHÂTEAU DE BARIVE  
STE PREUVE

### Contact

Stéphane LIABEUF - Tél. 03 23 76 75 01 - Mel : s.liabeuf@aisne.cci.fr - www.evasion-aisne.fr

## La CRCI de Picardie relance le débat sur le troisième aéroport



On se souvient des débats passionnés qui avaient animé, en 2001 et 2002, l'enquête d'intérêt public sur l'opportunité de poser la candidature de la France et de la Picardie, pour la construction d'un troisième aéroport international.

Les chefs d'entreprise picards, réunis au sein du «Consortium pour un Aéroport en Picardie» (CAP), avaient regretté que le dossier ait été abandonné en mai 2002. Aujourd'hui, les élus de la CRCI estiment que l'idée de construction d'une plate-forme aéroportuaire reliée à Roissy/Charles de Gaulle doit être remise à l'ordre du jour. Ils rejoignent en cela l'association saint-quentinoise «Envol en Picardie» qui milite sur le même thème. Il semble bien qu'une telle

infrastructure s'avère nécessaire dans les prochaines années, et, dans cette optique, la candidature de la Picardie resterait tout à fait pertinente et constituerait pour notre pays une chance unique, dans la concurrence qui l'opposerait à ses voisins européens.

Et quel autre projet est susceptible d'apporter, dans les prochaines décennies, les milliers d'emplois générés par la construction et l'exploitation d'une telle plate-forme aéroportuaire ?

## Schémas Directeur et Sectoriel des CCI

Le décret portant sur l'élaboration des Schémas Directeur et Sectoriel des Chambres de Commerce et d'Industrie a été publié le 17 mars dernier.

Chaque CRCI doit élaborer un schéma directeur, que l'on appelle aussi «carte consulaire». Ce schéma définira l'organisation territoriale des CCI locales, sachant que le nouveau texte prévoit qu'une CCI, à moins d'être la seule dans son département, ne pourra exister si elle ne regroupe pas au moins 4 500 ressortissants, ou ne s'appuie sur au moins 350 millions d'€ de base de calcul de la taxe professionnelle.



Les CCI gérant des équipements prévus dans un plan d'aménagement du territoire de la circonscription de la CRCI échappent aussi à l'obligation de se regrouper.

En Picardie, les CCI de l'Aisne et de l'Oise ne sont pas concernées par cette mesure, contrairement à celle de Péronne, dans la Somme. Abbeville, de son côté, a déjà entrepris un rapprochement avec la CCI du Tréport, qui devrait se concrétiser dans les prochains mois.

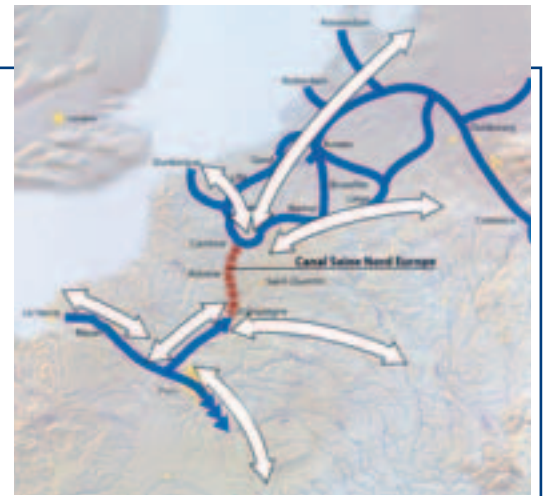
Quant au schéma sectoriel, il concerne le plan de travail des CCI d'une région, dans les différents secteurs relevant de leurs compétences.

La CRCI de Picardie est chargée de veiller à la cohérence et à la bonne coordination des actions entreprises par les CCI locales.

Ces schémas devraient être proposés à l'approbation des élus de la CRCI en mai prochain.

## Canal Seine-Nord

Le projet de construction du canal à grand gabarit reliant la Seine au nord de l'Europe se précise depuis quelques mois. Le tracé retenu, partant de Compiègne, et passant près de Péronne, traverse notre région. Les élus consulaires participent aux groupes de travail qui réfléchissent aux infrastructures complémentaires pouvant contribuer au développement de l'économie locale de part et d'autre du tracé.



## Schéma Régional de Développement Economique

Les CCI picardes, sous l'égide de la CRCI, participent activement à l'élaboration du SRDE.



Les débats organisés tout au long de l'année 2005 dans les différents bassins d'emploi de Picardie ont servi de base à un projet de Schéma de Développement. Ceci a permis à des groupes de travail, réunissant les différents acteurs institutionnels régionaux, de proposer des orientations pour les actions qui seront portées et soutenues par le Conseil Régional de Picardie.

«Aides publiques aux entreprises», «Mutations économiques et enjeux technologiques», «Création et transmission d'entreprises», «Développement de l'économie sociale et solidaire et des gisements d'emplois sous exploités», «Cohérence et maillage territorial», tels étaient les thèmes de réflexion proposés aux membres de ces cinq groupes.

Rendez-vous en mai prochain, pour l'adoption, par l'assemblée régionale picarde du futur Schéma Régional de Développement Economique.



## Le CNAM Picardie : 1<sup>er</sup> centre de formation en apprentissage dans l'enseignement supérieur

Avec 480 étudiants-apprentis par an, le Conservatoire National des Arts et Métiers de Picardie est le plus important centre de formation par alternance de la région pour l'enseignement supérieur où s'y prépare 8 diplômes en alternance, dans 6 villes de Picardie :

- Attaché commercial (bac+3) et responsable commercial de la vente (bac+4) à Amiens, Laon et Nogent sur Oise,
- Hygiéniste du travail (bac+5) à Amiens,
- Cadre comptable, finance et gestion (bac+4) à Compiègne et Saint Quentin
- Experts comptables, Directeur administratif et financier (diplôme bac+5) à Compiègne,
- Ingénieur en production et maintenance et ingénieur en automatique industrielle (bac+5) à Beauvais, Amiens (via AFISOM), St-Quentin (via AFIDA),
- Double certification licence STS mention RH/CQPM gestion du personnel à St-Quentin

Toutes les formations proposées par le CNAM sont reconnues par l'Etat et permettent grâce à l'alternance de concilier la poursuite des études et l'appréhension du monde du travail.

Ainsi, plus de 70% des étudiants du CNAM signent un contrat de travail à l'issue de leur formation.

### Contact

CNAM - Centre Régional de Picardie  
Avenue des Facultés - 80025 AMIENS CEDEX 01  
Tél. 03 22 33 65 50 - Fax 03 22 33 65 51  
Mel : cnampicardie@cnam.fr

## Portrait d'élus : Daniel Macherez dynamise l'archivage

Cet autodidacte soissonnais est Vice-Président de la CCI de l'Aisne chargé du secteur des services. Il a développé MAGÉNORD, spécialiste de la conservation et de la gestion d'archives qui s'agrandit à Reims.



Daniel Macherez, PDG de Magénord, développe Archiv System à Reims

MAGÉNORD qui emploie 45 salariés fêtera son centenaire à Soissons cette année.

A la tête de cette entreprise familiale : Daniel MACHEREZ, 62 ans, élu de la CCI de l'Aisne depuis plus de 25 ans, actuellement Vice-Président "services" et qui, par ailleurs, préside la CGPME de Picardie depuis 2002.

La famille MACHEREZ avait ouvert en 1905 à Soissons des magasins généraux, de sucre principalement. Un siècle plus tard, MAGÉNORD dispose de 83 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts à Soissons, Lille, Laon, Roye,

Saint-Quentin, Bagnole et Reims. MAGÉNORD réalisera 5 M€ de chiffre d'affaires cette année, en progression de 0,6 M€ par rapport à 2005.

Daniel MACHEREZ est entré dans l'entreprise familiale en 1969 comme salarié. Il s'est aguerri auprès de son père. "Il n'a pas écarté de moi les efforts à consentir pour acquérir de l'expérience, se souvient-il. Après des stages dans la profession, il m'a engagé comme simple salarié. J'avais 25 ans. C'était en 1969".

### L'ère de la numérisation

Daniel MACHEREZ est PDG de MAGÉNORD depuis 1975. L'entreprise est aujourd'hui le

prestataire du groupe Hachette. Elle effectue du picking en traitant 250 000 livres par mois, des livres dirigés sur le centre de distribution national de Hachette à Maurepas. À Soissons, MAGÉNORD travaille la nuit pour Hachette. La dernière navette quitte ses entrepôts à quatre heures du matin.

La logistique de Hachette représente 50 % du chiffre d'affaires de MAGÉNORD qui ne veut pas dépendre d'un marché unique. De ce fait, Daniel MACHEREZ a développé la conservation et la gestion d'archives d'entreprises. C'est un produit à forte valeur ajoutée. MAGÉNORD a mis au point ARCHIV SYSTEM, un traitement global des archives des banques, des assu-

rances, des entreprises industrielles et des centres hospitaliers.

Très sollicité par les hôpitaux et les groupes bancaires du nord et de l'est de la France, le PDG de MAGÉNORD vient d'investir 3 M€ dans la reprise et l'aménagement à Reims d'un entrepôt de 5 000 m<sup>2</sup> couverts. "Nous évoluons rapidement vers la numérisation des archives, indique-t-il. Nous préparons la création d'ateliers spécifiques à Reims et à Soissons".



MAGÉNORD  
48 avenue de Coucy - BP 127  
02204 SOISSONS  
Tél. 03 23 53 53 53 - Fax 03 23 53 48 49  
www.archivesystem.com

## La Franco-Argentine développe son marché de niche

«D'ici quelques semaines, nous allons passer de 1 100 à 5 200 m<sup>2</sup>.» C'est au pas de charge que Gonzalo GRUZ, PDG de la Franco-Argentine, présente son nouveau site de production.



D'ici un mois, les premières chaînes de production fonctionneront.

Pas de temps à perdre pour cet entrepreneur argentin installé depuis 1990 à Vervins. Avec sa femme, Claire, il se lance dans la production de confiture de lait, un produit méconnu qui, en cinq ans, a trouvé sa place parmi les produits authentiques de la région. L'activité de la Franco-Argentine s'est aussi développée avec l'importation de produits argentins. «La plate-forme, qui se trouvait en Espagne, a été rapatriée à Vervins en février dernier», indique le PDG qui propose un catalogue de 250 références. «Notre force, c'est la niche de marché !»

### Trois chaînes de production

Ce développement, qui ne cesse depuis dix ans, nécessite aujourd'hui un site de production à la hauteur des ambitions de l'entreprise et capable de répondre à la demande croissante des produits argentins.

Gonzalo et Claire GRUZ viennent d'investir 1,2 M€ dans l'acquisition et l'aménagement de l'ancienne usine FILTRAUTO de Sains Richaumont, à l'abandon depuis deux ans. Sur ce site de 5 200 m<sup>2</sup>, la Franco-Argentine y fabriquera son produit phare, la confiture de lait et de nouveaux produits, dont des gâteaux secs. «Trois chaînes de production seront installées au cœur de l'entreprise. Tout se fera en un seul flux dirigé vers la zone logistique», explique Gonzalo GRUZ.

Le site sera opérationnel à 100% en septembre prochain et entre 30 et 40 emplois seront créés d'ici cinq ans.

### FRANCO-ARGENTINE

52 ter, rue Jacob 02140 VERVINS  
Tél. 03 23 98 12 25 - Fax 03 23 98 14 31  
www.francoargentine.com  
Mel : info@francoargentine.com

## Plus de 300 millions d'euros ont d'ores et déjà été engagés au profit de projets de recherche

Le Gouvernement a décidé de simplifier certains mécanismes. Un dossier type de demande de subvention et une procédure unique d'instruction sont institués. Les projets R&D (Recherche - Développement) seront collationnés trois fois par an à dates fixes, en associant le plus en amont possible les collectivités territoriales. L'ensemble des financements ministériels pour les projets de R&D est regroupé au sein d'un fonds unique, le Fonds de Compétitivité des Entreprises.

Les moyens de ces fonds consacrés aux pôles de compétitivité seront par ailleurs doublés, par redéploiement de 300 millions d'€ sur la période 2006-2008, le portant à près de 600 millions d'€. Cela permettra de porter à 100 millions d'€ l'enveloppe consacrée au premier appel à projet clos le 15 février dernier.



### PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ «INDUSTRIES ET AGRO-RESSOURCES»

La gouvernance du pôle de compétitivité, organisée autour de six groupes de travail :

- analyse de la demande des industriels,
- adaptation et mobilisation de la ressource,
- adaptation des procédés,
- assemblage et augmentation de la valeur ajoutée,
- évolution des choix techniques et développement durable,
- essaimage de nouvelles activités, discrimination, formation et transfert,

entre dans sa phase opérationnelle.

Elle comprend également un comité de pilotage opérationnel spécialisé dans l'intelligence économique.

#### 1. Démarrage opérationnel

Afin de tester concrètement le fonctionnement entre les acteurs impliqués dans le pilotage du pôle, le comité opérationnel en charge du volet « Intelligence Economique » propose de démarrer une première opération sur le thème des agromatériaux, dont les utilisations sont possibles dans le secteur de la plasturgie automobile, des composites, des alliages de polymères, de la chimie-cosmétique, du textile...

Contact : Pascal LEYES - CCI de l'Aisne - Tél. 03 23 06 02 38 - Mel : p.leyes@aisne.cci.fr

#### 2. Implication de la CCI de l'Aisne et de la CRI de Picardie

Cette expérimentation est directement inspirée de l'action réalisée en 2004-2005 par la CCI de l'Aisne, avec la collaboration de l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique (ADIT), pour favoriser le développement des nouvelles technologies et des filières industrielles.

Cette initiative s'inscrit dans les actions prévues par la CCI de l'Aisne en matière d'Intelligence Economique et sera mise en œuvre avec la CRI de Picardie.

Elle permettra également, à partir d'un travail en réseau entre les partenaires du pôle :

- d'identifier le potentiel recherche et développement dans les domaines publics et privés,
- de définir les utilisations possibles et d'estimer les marchés qui en découlent,
- de mettre en œuvre la stratégie pour sensibiliser les entreprises des deux régions, Picardie et Champagne-Ardenne, à ces nouvelles applications.

Une plateforme d'Intelligence Economique mise à la disposition des acteurs du Pôle sera disponible dès mai 2006 et consultable sur le site de l'Association [www.iar-pole.com](http://www.iar-pole.com). Des enseignements précieux en seront également tirés pour améliorer l'efficacité de la gouvernance du pôle.

### DES INVESTISSEMENTS DANS L'AISNE : L'EXEMPLE «TEREOS»

Après l'annonce des nouveaux agréments éthanol, TEREOS lance la réalisation de ses projets d'Origny et de Lillebonne.

Le gouvernement a rendu public, le 28 février 2006, la répartition des nouveaux agréments attribués aux producteurs d'éthanol.

TEREOS est attributaire de 110 000 tonnes sur les 380 000 tonnes réparties entre les onze candidats retenus. 65 000 tonnes seront affectées au projet de Lillebonne et 45 000 tonnes au projet d'Origny.

Du fait de la présence de nouveaux opérateurs parmi les attributaires, Lillebonne devra démarrer avec seulement 145 000 tonnes au lieu des 200 000 tonnes légitimement espérées.

Néanmoins, du fait du transfert de l'essentiel du fonds de commerce d'alcool de synthèse de la SODES au bénéfice de producteurs agricoles (betterave et blé), TEREOS est en mesure de confirmer le lancement de ses deux unités à grande échelle d'Origny et de Lillebonne. Le démarrage industriel débutera respectivement en 2006 et 2007. Les travaux nécessiteront un investissement global de 220 M€.

En lançant ses deux unités qui vont créer d'importants débouchés nouveaux pour plus de 50 000 agriculteurs, TEREOS compte bien bénéficier d'une partie des 150 000 tonnes d'agréments supplémentaires que le gouvernement a annoncé devoir distribuer d'ici la fin de l'année 2006.

### PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ «UP-TEX»

#### 1. Contexte

Le pôle de compétitivité textile UP-TEX est une initiative à vocation nationale qui vise à soutenir les entreprises textiles soumises à la concurrence internationale en favorisant l'innovation par la recherche-développement.

Il se fixe six objectifs stratégiques :

- valoriser l'innovation, la recherche-développement,
- assurer le transfert de savoir-faire,
- favoriser les liens marchés/innovation dans l'entreprise,
- jouer un rôle de « tête de réseau », fédérateur, rassembleur,
- assurer l'interface avec d'autres filières et pôles d'excellence régionaux, nationaux et internationaux,
- satisfaire dans le domaine de l'innovation, de la recherche et du développement, une demande internationale par un positionnement européen du pôle de compétitivité.

Contact : Boris DUMANGE - CCI de l'Aisne - Tél. 03 23 06 02 11 - Mel : b.dumange@aisne.cci.fr

#### 2. Labellisation du dossier

Le CIIACT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité du Territoire) du 12 juillet 2005 a accordé le label pôle de compétitivité national au projet UP-TEX et l'a invité à se regrouper avec celui situé en région Rhône-Alpes, spécialisé dans le textile «TECHTERA».

Il prévoit également une coopération avec le pôle de compétitivité «Industries et Agro-ressources», ainsi que celui des fibres textiles basé dans les Vosges.

Pour les responsables de ce dossier, il convient désormais d'impliquer les dirigeants d'entreprises afin de mettre en œuvre de nouveaux projets de recherche-développement, et de création d'emplois.

# de compétitivité est accentuée

et développement portés par des entreprises ou laboratoires des pôles.



## PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ «I-TRANS»



Le pôle de compétitivité à vocation mondiale «I-Trans» est une initiative de l'association Transports Terrestres Promotion (TTP) créée en 1990, récemment remaniée pour regrouper tous les acteurs du pôle. Elle est basée à la CRCI Nord-Pas-de-Calais à Lille.

Elle est à l'origine du projet de Centre d'Essais Ferroviaires à Valenciennes, de l'Agence Européenne de Sécurité et d'Interopérabilité Ferroviaire, des projets PREDIT (Programme de Recherche et d'Innovation pour les Transports Terrestres) sur le fret intelligent.

Dans son positionnement «I-Trans» devra répondre aux enjeux posés par l'intensification des échanges fret et voyageurs :

- l'Intermodalité, ou mise en synergie des différents modes de transport,
- et l'Interopérabilité, ou compatibilité des multiples systèmes utilisés.

### Principal objectif

- construire et pérenniser un pôle européen unique en son genre, de niveau mondial,
- favoriser la conception, la construction, l'exploitation compétitive et la maintenance des systèmes de transport innovants notamment ferroviaires.

### 1. Les secteurs cibles

Ils concernent les principaux marchés des secteurs suivants :

- Ferroviaire : construction de matériel, équipement pour infrastructures, services, exploitation, maintenance,
- Automobile : équipementiers véhicules,
- Maritime, fluvial et logistique : chaîne logistique et multimodalité,
- Fournisseurs de services basés sur les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

### 2. Quels sont les intérêts pour les entreprises de participer au pôle ?

C'est une occasion unique :

- de mutualiser de grands équipements ou des plates-formes techniques,
- de définir des projets de recherche industrielle qui pourront être proposés pour subventionnement aux ministères et aux collectivités territoriales partenaires du pôle en bénéficiant du label «pôle de compétitivité»,
- de bénéficier, sous conditions d'être implantées dans une zone R&D (territoire regroupant l'essentiel des moyens de recherche du pôle), d'exonérations fiscales et d'allègements des charges sociales sur les effectifs R&D affectés aux projets labellisés (25% pour les grandes entreprises, 50% pour les PME),

- de mettre en place des dispositifs de formation et de training pour assurer le renouvellement des personnes qui vont partir à la retraite,
- de participer à la construction d'une région qui gagne !

### 3. Quels sont les acteurs du pôle ?

#### Pour le ferroviaire

Arbel Fauvet Rail, Alstom, Arcelor, Bombardier, Centre d'Essais Ferroviaire, Certifer, Delos, Ermewa-Saty, Faiveley, Hiolle Industries, Infodio, Neu SF, Odice, Outreau Technologies, Railtech, RATP, RFF, SNCF, Sambre et Meuse, Sofanor, Stratiforme, Valdunes, Visonor, VTG.

#### Pour les secteurs associés (automobile, logistique, ITS)

Acteos, Amkey, Archimed, Atos, CETIM, CRIIT M2A, Delta3, Digiport, Dourdin SA, Durisotti, ESI Group, Eurotunnel, Gecom, IP4U, NFTL.o.u, Port Autonome de Dunkerque, Renault, Saint Gobain, Valéo, Valutec, VB2S, Vibratex, Visteon, Walan. Soit une cinquantaine d'entreprises et 15 000 emplois directement concernés par le pôle.

#### Pour la recherche et/ou la formation

CNRS, CREPIM, Cetmef, Ecole Centrale de Lille, Ecole des Mines de Douai, Ensam centre de Lille, ENSCL, HEL, ICAM, INRIA, INRETS, ONERA, Tertia Tech 3000, SIADEP de Lens, Universités de l'Artois, des Sciences et Technologies de Lille, du Littoral et de la Côte d'Opale, de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Universités de Picardie Jules Verne et Technologie de Compiègne.

Soit 20 organismes, 330 chercheurs publics directement impliqués dans les travaux du pôle et 2 000 étudiants en formation sur des thèmes du pôle.

### 4. Comment devenir acteur du pôle ?

En adhérant à l'association TTP.

Sont éligibles toute entreprise, organisme de recherche et/ou de formation :

- situé dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie,
- contribuant à l'activité industrielle des secteurs ou aux activités de recherche et/ou formation supérieure concernée par le pôle,
- prêt à s'impliquer effectivement dans la politique d'innovation du pôle.

Le bureau de l'association des Transports Terrestres Promotion (TTP) examine la candidature et décide de l'admission.

Contact : Chantal SERGENT, adjointe du Directeur Scientifique - Tél : 03 20 63 79 57 - Mel : chantal.sergent@nordpasdecals.cci.fr

## Démarche d'intelligence territoriale au service du développement des activités de services aux entreprises dans l'Aisne

Comment identifier les services clés qui vont être privilégiés pour devenir les axes de développement de l'Aisne ?



Sur initiative de la CCI de l'Aisne et en partenariat avec la CRCI à Amiens, l'INSEE Picardie avait réalisé en 2004 une enquête sur les besoins en services des établissements picards.

Les conclusions de cette étude laissaient apparaître un retard de la région en matière de services aux entreprises, faisant ainsi émerger des perspectives de développement de l'externalisation, induisant de la valeur ajoutée. Sur cette base, la CCI de l'Aisne a mandaté l'ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique) d'identifier les opportunités de nouveaux services capables de créer des emplois ou encore de

détecter les activités pour lesquelles un accroissement de l'offre de proximité serait nécessaire. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une démarche de marketing territorial en faveur du développement de l'Aisne.

Les pistes d'actions retenues pour le développement de ces nouveaux services stratégiques contribueront à la définition d'une politique incitative au développement des services et à l'installation de nouvelles entreprises dans les pépinières, notamment celles gérées par la CCI de l'Aisne.

Deux rencontres réunissant des chefs d'entreprises, des collectivités locales ainsi que des organismes intervenant en matière d'aides en faveur du développement économique ont eu lieu à la CCI de l'Aisne. Elles ont permis d'identifier un certain nombre de critères sur lesquels seront positionnés les services considérés comme majeurs, et de déterminer quatre groupes de travail : «Ingénierie-Etudes techniques» - «Conditionnement à façon» - «Recherche et développement» - «Traitement de l'information - Télécommunication - E-learning».

Rencontre du 29 mars 2006 à la CCI de l'Aisne

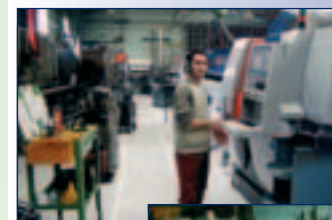
### Contacts

Pascal LEYES - Tél. 03 23 06 02 38 - Mel : p.leyes@aisne.cci.fr - Carole DELCOURT - Tél 03 23 06 02 14 - Mel : c.delcourt@aisne.fr

## PORTRAIT D'ENTREPRISE

### A LA DÉCOUVERTE DE VOIRIN PÈRE & FILS

Dans le centre de Chézy-sur-Marne à deux pas de la mairie, peut-on imaginer entre ses ruelles que s'y cache une entreprise de décolletage et d'usinage ? Dans la petite rue du Vicariat, l'atelier (1 000 m<sup>2</sup>) de la société VOIRIN Père & Fils est blotti entre les hautes maisons aux murs orangés.



L'entreprise dispose d'une machine à usiner à commandes numériques

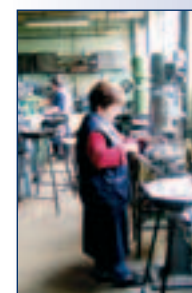


L'entreprise est née ici, au village, voici plus d'un siècle mais elle ne s'est spécialisée dans le décolletage et l'usinage que depuis 1970. Elle emploie aujourd'hui seize salariés. La troisième génération dirige l'entreprise familiale : Brigitte HILT, la gérante, petite-fille des fondateurs, et son mari Jean-Luc, qui s'occupe du développement de la clientèle et de la réalisation des commandes.

«Le décolletage, c'est l'usinage de pièces mécaniques en série, explique-t-on chez VOIRIN Père & Fils. Nous travaillons des barres métalliques de 3 à 42 mm de diamètre et jusqu'à 140 mm quand il s'agit de reprise». Sur ses tours «à décoller en barre» VOIRIN Père & Fils usine avec précision des pièces parfois minuscules en laiton, acier, inox, aluminium ou en matière plastique. Ici à Chézy-sur-Marne, à partir de plans clients, on ne fabrique que des pièces spécifiques. Elles sont destinées à de multiples secteurs industriels : aéronautique, automobile, connectique, électricité, hydraulique, optique, mobilier, robinetterie, etc.

### Beaucoup de souplesse

Il peut aussi bien s'agir d'embouts de fibres optiques que de pièces d'électrovannes un peu particulières. «Nous fabriquons peu de pièces récurrentes, et de petites et moyennes séries de cent à dix mille unités» indique Jean-Luc HILT dont la clientèle se répartit dans toute la France.



Voiron Père & Fils emploie 16 salariés

Certifiée ISO 9001 (2000), VOIRIN Père & Fils contrôle systématiquement chaque série usinée sur ses tours. Et grâce à beaucoup de souplesse de fabrication, de réactivité et de rigueur, l'entreprise de Chézy-sur-Marne a réussi à consolider un socle de clients fidèles. L'an passé, elle a investi 170 000 € dans l'achat d'une machine d'usinage «bi-broches et bi-tournelles» à commande numérique. «Notre objectif, c'est d'assurer la pérennité de l'entreprise et de réussir tous les jours à fournir du travail à nos salariés» souligne Brigitte HILT avec philosophie.

SARL VOIRIN Père & Fils  
2 rue du Vicariat - 02570 Chézy-sur-Marne  
Tél. : 03 23 82 81 26  
www.voirin.com - contact@voirin.com.

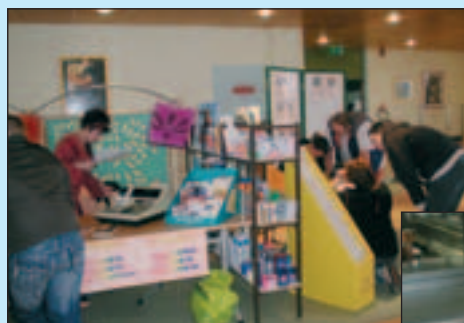
CCI infos n°9 - avril 2006

**Métiers préparés du CAP au BTS**

- ▷ vente (CAP au Bac Pro)
- ▷ fleuriste (CAP au BP)
- ▷ restauration (CAP au Bac Pro)
- ▷ BTS NRC (Négociation et relation)
- ▷ BTS MUC (Management des Unités Commerciales)
- ▷ BTS Assistant de gestion PME-PMI

**Contacts**

Claudie HESSE ou Jean PARDON  
Tél. 03 23 27 00 10 – Fax 03 23 27 11 60  
Mel : c.hesse@aisne.cci.fr  
j.pardon@aisne.cci.fr



section commerciale



section cuisine



section fleuriste

**Portes ouvertes au CFA de la CCI de l'Aisne**

Le 25 mars dernier, 800 visiteurs ont pu découvrir le CFA de la CCI de l'Aisne. 220 jeunes se sont pré-inscrits dont une cinquantaine d'entre eux ont déjà trouvé leur entreprise.

Tous ont eu l'occasion d'admirer durant la journée les différents ateliers animés par les formateurs et principalement par les apprentis, fiers de montrer leur savoir-faire :

- Le jardin des fleuristes a présenté "les 4 saisons" à près d'une quarantaine d'étudiants,
- Les cuisiniers et serveurs ont réalisé des préparations devant des passionnés des métiers de la restauration,
- Plus de 80 jeunes ont apprécié les différents métiers de la vente grâce à la réalisation du magasin et à l'approvisionnement régulier des linéaires,
- Enfin, une cinquantaine de futurs apprentis BTS ont assisté à une démonstration des différents projets menés par les étudiants actuellement en formation.

**Visite de courtoisie de l'ambassadeur du Japon**



Serge RENAUD a accueilli à la CCI de l'Aisne l'ambassadeur du Japon

Le 10 mars dernier, Hiroshi HIRABAYASHI, Ambassadeur du Japon en France, est venu à Saint-Quentin où il a été accueilli par le Président de la Société MBK, Masahiro TAKIZAWA, en présence de Madame le Préfet de l'Aisne, Evelyne RATTE, de Xavier BERTRAND, le Ministre de la Santé et des Solidarités, de Pierre ANDRÉ, Sénateur-Maire de Saint-Quentin et de Serge RENAUD, Président de la CCI de l'Aisne. La matinée lui a permis de visiter l'usine. Il s'est ensuite rendu à la CCI de l'Aisne puis à la Mairie de Saint-Quentin.

**Serge RENAUD reçoit dans l'Ordre National du Mérite Guy GOURLIN**



Les amis entourant Guy GOURLIN et son épouse venus spécialement d'Angers pour cette cérémonie

Guy GOURLIN, ancien dirigeant de l'usine SANSEN (groupe SAMAS) a été admis Chevalier dans l'Ordre National du Mérite au cours d'une réception qui s'est tenue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne le vendredi 10 février dernier, en présence du Colonel Maurice DUTEL, Commandeur de la Légion d'honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, et de Ivan de la MAISONNEUVE, Président de la section Aisne des membres de l'Ordre National du Mérite.



**Convention CCIA/EGEE**

Le réseau EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) créé au niveau national en 1979, dans une optique de bénévolat socio-économique, met les connaissances et l'expérience des seniors (cadres retraités, anciens chefs d'entreprise) à la disposition des créateurs/repreneurs d'entreprises.

Au niveau départemental, la structure réunit une quinzaine de collaborateurs. La Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE) a agréé le réseau EGEE comme prescripteur habilité à aider ce public pour compléter les dossiers d'aide. Chaque année, le Comité ACCRE (Aide aux Chômeurs-Créateurs/Repreneurs d'Entreprise) regroupant la DDTE, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCI de l'Aisne, examinent 600 dossiers de demandeurs d'emploi, tous secteurs d'activité confondus (450 sont accordés) qui ont un projet de création/reprise d'entreprise. Cette mesure vise principalement à attribuer une exonération de charges sociales à des demandeurs d'emploi indemnisés. Pour ce faire ils doivent compléter un dossier visant à analyser la faisabilité et la pérennité du projet et c'est sur la base de son examen que l'aide est attribuée.

On relève un taux d'échec particulièrement important de l'ordre de 50 % sur 3 ans.

Afin de prévenir les difficultés, la CCI de l'Aisne, la DDTE et le réseau EGEE se mobilisent pour intensifier le suivi des entreprises créées ou reprises qui ont bénéficié de l'ACCRE.

Dans cette optique, une convention signée entre l'EGEE et la CCIA prévoit la visite et le suivi systématique des entreprises ayant bénéficié de l'ACCRE. Celle-ci a pour objectif de réaliser un pré-diagnostic et grâce au maillage des compétences que la CCI de l'Aisne apportera, de sauvegarder l'activité de la jeune entreprise le plus en amont possible mais aussi de la développer.

**Contact**

Didier PINSSON – Tél : 03 23 06 02 15  
Mel : d.pinsson@aisne.cci.fr

**Création du Conseil National des Tribunaux de Commerce**

Un décret (JO du 25 septembre 2005) a créé un Conseil National des Tribunaux de Commerce, présidé par le Garde des Sceaux.

**Missions de cet organisme :**

- Améliorer l'image et le fonctionnement des Tribunaux de Commerce souvent mis en cause pour leur déontologie et leur professionnalisme.
- Assurer la formation des juges consulaires. A ce sujet est prévue l'édition d'un guide des bonnes pratiques fixant les droits et les obligations de ces magistrats.
- Emettre des suggestions quant aux compétences et implantation des Tribunaux de Commerce.

**Refonte de la carte judiciaire et des compétences des Tribunaux de Commerce en matière de procédure collective :**

- TC de Chauny : Ressort du TC de Chauny.
- TGI de Laon : Ressort du TGI, à l'exception du ressort des TC de Chauny et Vervins.
- TC de St-Quentin : Ressort des TC de St-Quentin et Vervins.
- TC de Soissons : Ressort du TC de Soissons.

Serge RENAUD, Président de la CCIA, a été nommé membre suppléant de Julien GAROFALO au titre des personnalités qualifiées (arrêté du 20/01/06 paru au JO du 28/01/06).



**Prévention des difficultés**

**Dépôt des comptes sociaux au Greffe du Tribunal de Commerce : des obligations renforcées pour les entreprises et de nouveaux pouvoirs pour le Président du Tribunal de Commerce.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le décret d'application (décret du 28 déc 2005, JO du 29, p 20324) de la loi de sauvegarde des entreprises donne de nouveaux pouvoirs au Président du Tribunal de Commerce en matière de dépôt de comptes sociaux. Il peut rendre une ordonnance (sous peine d'une astreinte) faisant injonction aux dirigeants des sociétés qui n'ont pas déposé leurs comptes sociaux de le faire dans le délai d'un mois, sans qu'il y ait eu une demande particulière. Si cette injonction n'est pas suivie d'effet dans le délai d'un mois, il pourra deman-

der des renseignements sur la situation économique et financière de la société notamment auprès des administrations sociales et fiscales ainsi que de la Banque de France. Les personnes et organismes interrogés doivent communiquer les renseignements demandés dans le mois de la demande.

Si une société commerciale n'a pas déposé ses comptes sociaux dans le mois de la mise en demeure qui lui a été adressée, tout intéressé peut demander au Président du Tribunal de Commerce de désigner un mandataire chargé d'accomplir cette formalité.

**Contact**

Didier PINSSON - Tél. 03 23 06 02 15 - Mel : d.pinsson@aisne.cci.fr

## "Spécial Transmission d'entreprise" de PICARDIE LA GAZETTE

La CRCI, les CCI de Picardie et Picardie la Gazette ont conclu pour l'année 2006 un partenariat en éditant un supplément spécial bimestriel consacré à la transmission d'entreprise.

Cet additif comprend à la fois des articles dédiés à la transmission/cession rédigés conjointement par l'ordre régional des experts-comptables, la chambre régionale des notaires, l'ordre des avocats et les Chambres de Commerce et d'Industrie, et des annonces d'entreprises à céder qui ont fait déjà l'objet d'une expertise et présentant une pérennité.

### Objectifs :

- Favoriser la promotion d'affaires pérennes en garantissant la confidentialité du cédant,
- Améliorer la fluidité et la connaissance du marché des entreprises à céder,
- Mobiliser un réseau de prescripteurs autour de la transmission : notaires, experts-comptables, avocats,
- Sensibiliser les dirigeants d'entreprises à l'anticipation : un projet de transmission nécessite une prospection dans la durée.

Si vous souhaitez intégrer le fichier des cédants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et être référencé sur le site transmission de la CCIA ([http://www.aisne.cci.fr/pages/transmission/cession\\_reprises\\_entreprise.php](http://www.aisne.cci.fr/pages/transmission/cession_reprises_entreprise.php)) et faire paraître une offre de cession dans le prochain encart «spécial transmission d'entreprise» de Picardie la Gazette, vos offres doivent nous parvenir 8 jours avant la date mentionnée ci-dessus.

### Contacts

Didier PINSSON : Tél 03 23 06 02 15 - Mel : d.pinsson@aisne.cci.fr  
Jean-François de ROUVILLE : Tél 03 23 04 39 89 - Mel : jf.derouville@aisne.cci.fr  
Laura JUILLET : Tél 03 23 04 39 87 - Mel : l.juillet@aisne.cci.fr



### Un certificat de signature électronique, pour quoi faire ?

- ▶ Pour remplacer le fax qui n'a pas de valeur officielle
- ▶ Pour remplacer les courriers simples ou recommandés en France mais aussi en Europe et bientôt dans le monde
- ▶ Pour crypter les échanges d'information et garantir la confidentialité
- ▶ Pour protéger vos messages et vos documents de toute altération ou falsification
- ▶ Pour certifier l'existence de votre entreprise et votre identité
- ▶ Pour effectuer des formalités administratives comme la télé-déclaration de TVA, les déclarations URSSAF, la télé-cartegrise, la réponse aux appels d'offres et bientôt d'autres télé-procédures
- ▶ Pour accéder à des échanges commerciaux de type place de marché électronique ou e-commerce
- ▶ Pour sécuriser les paiements

### En utilisant un certificat ChamberSign

- ▶ Vous donnez à votre signature électronique la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.
- ▶ Vous gardez le contenu des messages et des documents envoyés.

### Pourquoi le certificat "ChamberSign" ?

- ▶ Un label garanti par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie qui délivre ce certificat pour sécuriser les échanges des professionnels dans 10 pays européens.
- ▶ Une signature déjà référencée par le Ministère des Finances pour les télé-déclarations de TVA, la télé-cartegrise, la réponse aux appels d'offres...

### Comment l'obtenir ?

- ▶ Connectez-vous sur le [www.chambersign.fr](http://www.chambersign.fr) pour commander en ligne votre certificat. Les documents et pièces justificatives à fournir à la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui validera votre demande, sont générés en fin de commande sur le site.
- ▶ Une fois votre dossier complet, vous devez transmettre ces documents et pièces justificatives à la CCI de l'Aisne.
- ▶ Après traitement de votre dossier, vous recevrez un courriel vous demandant de prendre rendez-vous avec un collaborateur de la CCIA agréé par Chambersign pour effectuer le face à face physique obligatoire du demandeur du certificat.

### Contacts

Séverine BETEMS - Tél : 03 23 06 01 96 - Mel : s.betems@aisne.cci.fr  
Didier PINSSON - Tél : 03 23 06 02 15 - Mel : d.pinsson@aisne.cci.fr

### Parutions

- N° 2 - 15 février 2006 : Loi de finances et transmission - Loi de finances et communication des titres - Loi de finances et pérennisation de la loi Sarkozy - L'âge des chefs d'entreprises
- N° 3 - 12 avril 2006 : L'audit comptable - L'audit patrimonial - L'audit social - Le parcours du repreneur
- N° 4 - 14 juin 2006 : La valorisation de l'entreprise à céder - Aspects patrimoniaux de la cession (vu du cédant) - La clause de variation de prix - Les dispositifs d'aides à la reprise
- N° 5 - 13 septembre 2006 : Le diagnostic fiscal avant cession - L'opportunité du changement de régime matrimonial - Le don pour souscription au capital ou reprise - Anticiper la cession, les bonnes questions à se poser
- N° 6 - 15 novembre 2006 : Le financement du repreneur - La déclaration d'insaisissabilité des biens personnels - Le statut social du repreneur - Le plan de financement et les garanties.

## Labellisation



Sous l'égide de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Picardie, le service "création/reprise d'entreprise" de la CCI de l'Aisne a obtenu le label "Entreprendre en France" à l'issue d'un audit effectué fin d'année 2005.

L'objectif du projet d'Entreprendre en France (EEF) consiste à mettre en place par région et au sein des espaces Entreprendre des CCI volontaires, une labellisation garantissant de façon formalisée et transparente la mise en œuvre des 9 engagements du Conseil National de la Création d'Entreprise.

### Ces engagements portent sur :

- les conditions d'accueil du porteur de projet,
- son orientation, son accompagnement,
- la garantie de confidentialité,
- la personnalisation des contacts,
- les compétences des conseillers,
- le respect des délais,
- la mise à disposition de moyens,
- l'évaluation de la satisfaction des porteurs de projet,
- et l'amélioration continue.

La mise en œuvre de ces engagements nécessite le respect de 52 pratiques. L'obtention de la labellisation est conditionnée par le respect à hauteur de 75% des pratiques adossées à chaque engagement compte tenu d'une pondération de chaque pratique.

Complémentaire à la certification ISO 9001, ce label qualité concerne l'ensemble des prestations proposées est un nouveau gage du professionnalisme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et des Chambres de Picardie puisque celles de Péronne, Amiens et Abbeville bénéficient également de ce label.

### Contact

Didier PINSSON - Tél : 03 23 06 02 15 - Mel : d.pinsson@aisne.cci.fr



La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne prend des initiatives pour renforcer la compétitivité environnementale et de sécurité des entreprises.

Trois opportunités pour faire avancer les entreprises dans les domaines :

- ▶ Action «technologies propres» : gagner en compétitivité en économisant l'eau, l'énergie, les matières premières, et en réduisant les déchets...
- ▶ Action «sécurité» : maîtriser les risques dans l'entreprise et associer le personnel à la démarche,
- ▶ Action «1.2.3. environnement» : le management environnemental par étapes.

Cinq réunions ont été organisées en mars et avril pour découvrir ces actions collectives, plus particulièrement ouvertes aux petites et moyennes industries. Mais les plus grandes et les entreprises non industrielles peuvent aussi en bénéficier sous certaines conditions.

Les inscriptions sont ouvertes.

### Contact

Bruno SOCKEEL - Tél 03 23 06 02 35 - Mel : b.sockeel@aisne.cci.fr

## Industrie : actions collectives

## Lancement des groupes de travail

Lors de la réunion d'installation des commissions qui s'est tenue fin 2005, le Président Serge RENAUD et les Présidents des commissions Industrie, Commerce, Services et Formation, avaient acté la poursuite d'un fonctionnement par groupes de travail.



Depuis, un certain nombre de thèmes ont été retenus parmi lesquels :

- Gestion prévisionnelle des emplois (Evolution des compétences dans l'entreprise, formation...)
- Evolution et développement de l'apprentissage
- Développement des activités de service à l'industrie (Evolution des secteurs des services aux entreprises, transports et logistique,.....)
- Développement des activités de service à la personne
- Intelligence économique et Innovation (Veille technologique, sécurité informatique...)

- Développement durable (Gestion des déchets, gestion des ressources en eau...)
- Recherche de nouveaux marchés (Echanges internationaux, commerce électronique...)
- Vie et animation des unions commerciales (Appréciation des besoins, échanges d'expériences, dispositifs d'aides, démarche qualité dans les commerces ...)

Certains groupes ont déjà eu l'occasion de se réunir.

Les responsables d'entreprise, élus de la CCI ou non, qui souhaitent rejoindre un groupe de travail sur l'un ou l'autre de ces thèmes, ou en proposer d'autres, sont priés de prendre contact avec Didier LEJEUNE - tél 03 23 06 02 16 ou mel : d.lejeune@aisne.cci.fr.

## NOMINATION



Le Sous-Préfet de Saint-Quentin, Jacques DESTOUCHES, vient de prendre ses fonctions le vendredi 14 avril.



Partenaire de la COFACE, gestionnaire pour le compte de l'Etat de la procédure publique d'Assurance Prospection, la CCI de l'Aisne organise des permanences :

- le jeudi 11 Mai au centre consulaire de Soissons
- le vendredi 12 mai au centre consulaire de Château-Thierry
- le jeudi 22 juin au centre consulaire de Laon

### Contact

Frédérique RANNOU-OGLOZA - Tél. : 03 23 06 02 19 - Mel : f.rannou@aisne.cci.fr

## EVENEMENTS

### Le centre consulaire de la CCI de l'Aisne à Château-Thierry déménage



Parmi les 3 permanents, Hélène BONNEMASON (à gauche) vient de prendre ses fonctions au sein de ce centre. Elle est en charge de l'accueil et du secrétariat.

Installés en haut de la Grand Rue, les bureaux du Centre Consulaire de Château-Thierry ont déménagé récemment avenue de l'Europe\*.

Ce nouvel espace va apporter aux ressortissants du sud de l'Aisne un accueil plus convivial, composé de 4 bureaux et d'une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 25 personnes. Ces nouveaux bureaux, non seulement plus vastes et situés au rez-de-chaussée de l'immeuble, offriront également une possibilité de stationnement plus accessible.

**\*Centre consulaire de Château-Thierry**  
1 avenue de l'Europe - ZI Sud - 02400 CHATEAU-THIERRY  
Tél. 03 23 69 29 99 - Fax 03 23 69 28 88



### Les entreprises industrielles de l'Aisne à participation étrangère

97 entreprises à capitaux étrangers sont présentes dans l'Aisne et emploient plus de 12 500 personnes : dans quels secteurs ? de quelle nationalité ? à quel endroit ?

Ce quatre pages vous aidera à mieux cerner ce poids économique.  
Contact : Carole DELCOURT - Tél. 03 23 06 02 14  
Mel : c.delcourt@aisne.cci.fr

### La création d'entreprise dans l'Aisne 2005

L'Aisne dans une dynamique entrepreneuriale croissante ! En 2005, le nombre de créations d'entreprises a continué de progresser dans le département alors qu'il s'essouffle légèrement au niveau national.

Contact : Carole DELCOURT - Tél. 03 23 06 02 14  
Mel : c.delcourt@aisne.cci.fr

### Picardie en Poche 2006 (Dépliant format poche)

Présentation des chiffres-clés de l'économie de la région Picardie. Disponible gratuitement et sur demande. auprès du service Information Economique de la CRCI de Picardie  
Tél. 03 22 82 80 86 - Fax 03 22 82 80 65

### Aisne en poche 2006 (à paraître juin 2006)

Contact : Carole DELCOURT - Tél. 03 23 06 02 14  
Mel : c.delcourt@aisne.cci.fr

### Equipementiers automobiles : vers une mutation de la filière

Quelles conséquences pour l'Aisne où les équipementiers font travailler plus de 4 100 personnes, soit plus de 11% des emplois salariés axonais ?  
Contact : Carole DELCOURT - Tél. 03 23 06 02 14  
Mel : c.delcourt@aisne.cci.fr

### Le Saint-Quentinois :

#### Visite d'entreprises (2<sup>e</sup> édition)

35 entreprises vous invitent à découvrir leurs métiers, leurs savoir-faire et leurs produits. Les offices du tourisme du Saint-Quentinois, du Vervinois et la CCI de l'Aisne proposent la visite de 48 entreprises dont 13 de Thiérache.

Contact : Office du tourisme du Saint-Quentinois  
Tél. 03 23 67 05 00  
Mel accueil@tourisme-saintquentinois.fr  
www.tourisme-saintquentinois.fr

### CCI de l'AISNE : Deux siècles d'histoire

Histoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie, au delà des faits qu'elle rapporte, qui dessine un témoignage éloquent de la ténacité, de l'inventivité et de l'esprit d'entreprise qui n'ont pas cessé d'habiter les artisans, les commerçants, les industriels investis dans l'engagement consulaire au service du développement économique de leur département.

Contact : Bernadette BLIN - Tél. 03 23 06 02 07  
Mel : b.blin@aisne.cci.fr

### Le Guide Aisne Numérique

Conçu spécifiquement pour les professionnels du département, ce guide met en évidence les principales phases d'intégration et d'usage d'Internet et des outils informatiques. A travers des articles, des retours d'expérience ou des sites Web à consulter, il accompagne l'entreprise dans toutes ses démarches d'informatisation.

Contacts :  
Philippe ROUDAUT - Tél : 03 23 06 01 91  
Mel : p.roudaut@aisne.cci.fr  
Karine PIETRZAK - Tél : 03 23 06 01 93  
Mel : k.pietrzak@aisne.cci.fr



### Annuaire des Entreprises de France 2 millions d'entreprises inscrites au RCS

Dans l'univers très riche des annuaires et fichiers d'entreprises sur Internet, une nouvelle offre issue du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie a vu le jour avec l'ANNUAIRE DES ENTREPRISES DE FRANCE™. Ce service est destiné aux chefs d'entreprise ou aux responsables marketing pour des actions de prospection, aux acheteurs, à la recherche de fournisseurs, mais aussi aux créateurs d'entreprises soucieux de leur concurrence future. Le site donne accès à une base de données de 2 millions d'entreprises françaises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), actualisée en permanence.

- www.cci.fr : portail national des Chambres de Commerce et d'Industrie
- www.aef.cci.fr : site de vente de fichiers d'entreprise
- www.entreprisesdefrance.cci.fr : site de consultation d'informations sur les entreprises
- www.createursdefrance.cci.fr : site réservé aux entreprises créées depuis 2 ans

Contact : Didier PINSSON - Tél : 03 23 06 02 15 - Mel : d.pinsson@aisne.cci.fr

## Prospecter à l'étranger ?



La CCI, en partenariat avec l'AREX de Picardie, participe avec six récoltants manipulateurs de la Vallée de la Marne au salon de la LONDON INTERNATIONAL WINE AND SPIRIT FAIR ~ Grande-Bretagne. Ce salon spécialisé en vins et spiritueux se déroulera du 16 au 18 mai 2006.

Par ailleurs, l'Agence Régionale d'Exportation (AREX) de Picardie propose également un pavillon collectif sur les salons suivants :

- 24 au 28 avril 2006 : FOIRE DE HANOVRE ~ Allemagne - Sous-traitance
- 16 au 18 mai 2006 : EXPO FERROVIARIA ~ Italie - Ferroviaire
- 1<sup>er</sup> au 8 juin 2006 : FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER - Multisectoriel
- 12 au 16 juin 2006 : EUROSATORY ~ France - Défense
- 27 juin au 1er juillet 2006 : FRANCE, DES MAISONS A VIVRE ~ Chine - Habitat et décoration
- 18 au 22 septembre 2006 : MSV / Foire de Brno ~ République Tchèque Industries mécaniques
- 19 au 22 septembre 2006 : INNOTRANS ~ Allemagne - Ferroviaire
- 17 au 19 octobre 2006 : NBAA ~ États-Unis - Aviation d'affaires
- 22 au 26 octobre 2006 : SIAL ~ France - Agro-alimentaire
- 15 au 18 novembre 2006 : Pavillon collectif sur le salon MEDICA à Düsseldorf, salon international des techniques médicales et hospitalières (Allemagne)

### Contact

Correspondante AREX de Picardie auprès de la CCI de l'Aisne : Frédérique RANNOU-OGLOZA - Tél. 03 23 06 02 19 - Mel : f.rannou@aisne.cci.fr



### Journée «Technologies propres pour gagner en compétitivité»

Le lundi 29 mai, la CCI organise un déjeuner de travail sur les technologies propres, ou «Comment économiser eau, matière première, énergie, et réduire les déchets...»

Cette manifestation s'inscrit dans la "semaine pour le Développement Durable" pilotée par l'Etat, la Direction Régionale de l'Environnement et le Conseil Régional de Picardie.

### Journée «Recrutement et attractivité des entreprises»



Le lundi 15 mai, la CCIA organise un déjeuner de travail, échanges et réflexions sur les relations entre recrutement et attractivité. L'amélioration des conditions de travail (employabilité, protection de la santé, parcours professionnel...), ne serait-il pas un investissement à moyen terme pour l'entreprise et l'économie locale en facilitant les recrutements ?

Cette manifestation s'inscrit dans la "semaine pour la qualité de vie au travail" initiée depuis quelques années par le CESTP-ARACT de Picardie (Centre Ergonomie Sécurité Travail de Picardie).

### Contact

Bruno SOCKEEL - Tél 03 23 06 02 35 - Mel : b.sockeel@aisne.cci.fr

## ENVIE, un projet social original

ENVIE (Entreprise Nouvelle Vers l'Insertion Economique) est un réseau d'entreprises sociales sur la France entière, spécialisée dans le réemploi d'appareils électroménagers. La remise en état d'appareils permet la réinsertion par l'économie de personnes en difficultés, en leur assurant une formation et un revenu. Leur commercialisation favorise l'accès à tous de biens de consommation présentant toutes les garanties de qualité et de sécurité. Et les entreprises se posi-

tionnent dorénavant sur la valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), ce qui, pour tous les professionnels de la vente d'appareils électroménagers, peut constituer une opportunité intéressante.

Une entreprise ENVIE vient de s'implanter à Saint-Quentin, 63 chemin d'Harly - Tél. 03 23 64 25 36. site: www.envie.org - mel federation@envie.org

